

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14303**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine : Droit, Economie, Gestion Mention Information et communication Spécialité Administration et gestion de la communication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole (Ministère de l'enseignement supérieur) Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Université Toulouse 1 Capitole, Président de l'université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- Il participe à l'exploitation du centre de profit, au développement de la communication et des produits de fidélisation des entreprises.
- Il définit une stratégie de communication ; Etablit un plan de communication ; Etablit un budget de communication.
- Il réalise des outils/supports de communication selon la stratégie de l'entreprise : il effectue une plaquette d'information, une exposition de photos, une mise à jour du journal interne, il conçoit le livret d'accueil et de vie professionnelle pour le service de communication interne.
- Il met en œuvre les actions de relation publique, de diffusion et de promotion de l'information
- Il vérifie la conformité et la qualité de l'information diffusée
- Il crée et décline des supports web, relation avec les médias.
- Il organise le séminaire d'intégration des nouveaux recrutés.
- Il conseille et apporte un appui technique aux services internes dans leurs actions de communication
- Maîtriser les techniques et les stratégies mises en œuvre par les grandes entreprises commerciales pour établir un plan et un budget de communication.
- Utiliser les technologies et les logiciels courants de l'information et de la communication: logiciels de bureautiques, internet et les nouveaux services en ligne, présentation multimédia.
- Intégrer les grandes problématiques de la communication (en termes juridiques, économiques, techniques, gestionnaires).
- S'adapter à chacun des médias et selon les secteurs concernés.
- Maîtriser le droit de la communication.
- Entretenir et développer un réseau de relations professionnelles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ensemble des entreprises disposant d'un service de communication

Collectivités territoriales

Grandes structures associatives

Sociétés de conseil

Agences de communication

Entreprises de télécommunications

Médias : Radio, télévision, presse

Entreprises du secteur culturel, du sport, de l'aéronautique, de la santé ou de l'environnement.

Conseiller(e) en communication

Consultant / Consultante en communication

Coordonnateur / Coordinatrice des relations internationales

Chargé de communication externe, interne

Responsable des relations externes, internes, des relations ou des services de presse

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1106 : Journalisme et information média

E1402 : Élaboration de plan média

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif composantes certification :

Maquette

Semestre 1	40 ECTS	
UE 1	Cadre général	16
	Théorie de la communication Audiovisuel: régulation publique et marché Propriété intellectuelle Pratiques d'Internet dans les organisations Management et gestion financière de la communication	
UE 2	Approches sectorielles	8
	Communication publicitaire Communication culturelle Communication d'entreprise Relations publiques et relations de presse	
UE 3	Techniques et outils de communication	8
	Séminologie et analyse de l'image Audiovisuel: Télécom et logiques de réseau Journalisme, presse écrite et radiophonie Communication événementielle, sponsoring et mécénat	
UE 4	Gestion de la communication	8
	Communication opérationnelle et communication de crise Financement de la production Gestion de l'entreprise de presse L'agence de communication	
Semestre 2	20 ECTS	
	Applications professionnelles	20 ECTS
UE5	Stage Projet professionnel tutoré Ateliers Pratiques audiovisuelles Rencontres professionnelles	

Stage

L'étudiant effectue un stage d'une durée minimale de trois mois en entreprise, dont la finalité est la mise en application pratique des enseignements reçus à l'université. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme.

Evaluation et compensation

L'examen du master 2 comporte deux sessions d'examen pour le semestre 1 et une seule session pour le semestre 2.

Les unités d'enseignement non validées donnent lieu à une deuxième session à l'exception de l'UE5 : stage et projet professionnel tutoré (semestre 2).

Chaque unité d'enseignement est validée individuellement et capitalisée avec acquisition des crédits correspondants (ECTS) dès lors que le candidat y obtient la moyenne.

Pour chacun des semestres, les unités où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne sont validées par compensation si le candidat obtient à leur ensemble la moyenne.

Chaque semestre est validé individuellement.

Pour être déclaré admis

- au semestre 1, le candidat doit y obtenir une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20
- au semestre 2, le candidat doit obtenir une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20.

Accès et formation préalable requise

Les étudiants doivent être titulaires d'un Master Information et communication, de droit, AES ou tout diplôme français ou étranger jugé équivalent.

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Oui Composition des jurys : enseignants-chercheurs et professionnels intervenant dans la formation (à parité).Présidence par le responsable de la formation
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Oui Composition des jurys : enseignants-chercheurs et professionnels intervenant dans la formation (à parité).Présidence par le responsable de la formation
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Oui Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP Composition des jurys : enseignants-chercheurs et professionnels intervenant dans la formation (à parité).Présidence par le responsable de la formation
Par expérience dispositif VAE	X	Composition des jurys : enseignants-chercheurs et professionnels intervenant dans la formation (à parité).Présidence par le responsable de la formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 juillet 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations

Statistiques :

	Candidatures	UT1 Capitole en vœu 1	Avis favorables	Candidatures
2010-2011	123	90	37	35
2011-2012	153	122	41	35

<http://www.univ-tlse1.fr>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse1 Capitole

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31496